

**DIRECTION**

Tél. : 04 74 31 32 01  
04 74 31 32 03  
Fax : 04 74 31 32 04  
E-Mail: direction@ch-vienne.fr

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

Le Directeur,

- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 6 août 2019, nommant M. Christian DUBLÉ directeur des centres hospitaliers de Vienne, de Beaurepaire et de Condrieu à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 ;
- Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif à la compétence des directeurs des établissements publics de santé ;
- Vu les articles D.6143-33 à D.6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs des établissements de santé ;

**D E C I D E**

**Article 1<sup>er</sup>:**

Délégation de signature à caractère général est donnée à Madame Marine LAINÉ, Attachée d'Administration Hospitalière, pour tous les actes en matière de gestion des affaires générales et des services économiques du Centre Hospitalier de Beaurepaire.

**Article 2 :**

La présente délégation prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.  
La présente délégation est publiée sur le site Internet du Centre Hospitalier de Vienne.

Fait à Vienne, le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Marine LAINÉ

Attachée d'Administration Hospitalière

Christian DUBLÉ

Directeur

